

Nice

7 Avril 2026

LES *Rencontres* DES AIDES-SOIGNANTS

Apprendre – Partager – Évoluer

#RencontresAS

La collaboration dans toutes ses dimensions



Objectifs

- Définir le concept de collaboration
- Comprendre les enjeux du travail d'équipe et de la collaboration interprofessionnelle au sein de son établissement
- Intégrer sa mission d' « Aide-soignant référent » dans le travail d'équipe et de la collaboration interprofessionnelle

En collaboration avec la

fnaas 
Fédération nationale des associations d'aides-soignants

Contexte

Les enjeux du travail en collaboration interprofessionnelle sont aujourd’hui importants afin de répondre aux défis de notre système de santé, aux besoins des patients et des professionnels de santé. Le vieillissement de la population, l’augmentation du nombre de patients avec des besoins complexes, les nouvelles exigences en matière de qualité des soins et de sécurité des patients ont rendu la collaboration entre différentes professions de la santé nécessaire, dans le respect du domaine de compétence et de la responsabilité de chacun.

L'aide-soignant(e) est un acteur à part entière des parcours de soin, dans une approche globale des personnes en lien avec les autres intervenants professionnels de la santé.

Cette journée de formation s’empare du sujet, invitant les aides-soignants à réfléchir à cette notion de « collaboration » au travers de conférences plénières proposées par différents intervenants « experts » du domaine mais aussi en s’inspirant des expériences d’équipe qui ont fait leurs preuves.

Comité de réflexion autour du programme:

Stéphanie CROZAT, Aide-soignante et Présidente de la FNAAS - **Françoise DELOR**, Formatrice IFSI/IFAS - **Jean Michel GAUTIER**, Cadre de santé - **Bernadette FABREGAS GONGUET**, Journaliste santé - **Brigitte FEUILLEBOIS**, Experte aux professions paramédicales, Chief nursing officer pour la France - Ministère de la santé - **Thérèse PSIUK**, Ecrivaine et Directrice de soins honoraire

08H30 Ouverture de la journée

09H00 La collaboration, collaboration interprofessionnelle: définition, enjeux

La collaboration est un processus, une pratique ou une stratégie consistant à travailler ensemble pour atteindre un objectif commun spécifique en partageant ses connaissances, ses compétences et ses ressources.

La session définira le concept de collaboration interprofessionnelle et exposera son impact sur l’amélioration de la qualité des soins et la sécurité du patient, mais aussi sur la valorisation du métier aide-soignant

10H00 Pause café

10H30 Les limites de la collaboration aide-soignant / infirmier: point de vue juridique

Un soin en collaboration avec une infirmière, pour une aide-soignante, est une activité réalisée en équipe où les compétences et rôles respectifs de chacun sont combinés pour répondre aux besoins d'un patient, tout en respectant les limites de leurs champs d'intervention.

La session abordera le cadre juridique lié à la collaboration, illustré par des exemples concrets sur les limites de la collaboration IDE/AS

11H30 **Former à la collaboration: retour d'expériences / regards croisés**

Dans le référentiel de formation AS, la collaboration est abordée à plusieurs niveaux, notamment :

- dans le critère 6 de la compétence 1 du premier bloc : « Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités »
- dans le critère 5 de la compétence 4 du deuxième bloc : « Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation »
- enfin dans la compétence 11 du cinquième bloc : « Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques ».

La session abordera le processus d'apprentissage déployé pour développer la capacité des élèves aides-soignants à collaborer avec les infirmiers ou autres professionnels de santé, clarifier les zones de responsabilité et les limites de leur pratique

12H30 **Déjeuner**

13H30 **Collaborer à l'amélioration des pratiques professionnelles: l'exemple du chemin clinique**

Le chemin clinique décrit les différentes étapes du processus de prise en soins du patient. Il coordonne les activités des différents professionnels et redéfinit le rôle de chacun. Cet outil favorise la collaboration et la communication entre les acteurs autour des soins centrés sur le patient.

Cette session abordera la contribution des aides-soignants à l'amélioration des pratiques professionnelles, au travers d'exemples de chemin clinique

14H00 **Regards croisés sur la collaboration aides-soignants dans les projets de soins**

Au quotidien, les situations de soins exigent que les soignants proposent des projets de soins, permettant un agir « pluri-professionnel » consensuel et co-réfléchi. La collaboration dans les soins amène à devoir se réinventer, pour que les acteurs puissent y situer leur action, leurs responsabilités et leur marge d'autonomie.

Cette session permettra d'actualiser et/ou approfondir ses connaissances et la compréhension des pratiques face à l'enjeu du « prendre soin ». Les contributions s'appuieront sur des pratiques concrètes de collaboration.

15H15 Pause café

15H30 Actualités du monde professionnel

Mme Brigitte FEUILLEBOIS, Experte pour les professions de santé non médicales - Chief nursing officer pour la France. Membre du groupe des représentants gouvernementaux à l'OMS-région Europe DGOS - Ministère de la santé et de la prévention

16H00 Paroles d'aides-soignants

Présentations par les équipes de réponses nouvelles et créatives sur la thématique de la journée dans les domaines, sanitaire, médico-social, technique ...

17H30 Clôture de la journée

APPEL A COMMUNICATION

"Paroles d'aides-soignant(e)s"

Vous souhaitez participer au programme et présenter une expérience d'équipe, nous vous invitons à déposer votre dossier en quelques lignes sur notre site:

www.niceoevent.com

PUBLIC

Aides-soignants, auxiliaire de puériculture
Ouvert aux Cadres, IDE...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

DROITS D'INSCRIPTION

Établissements : **330 euros HT/pers.**
CHU de Nice: 300 euros HT/ pers.
Votre confirmation d'inscription, votre convention ainsi que la facture vous seront envoyées par email.
Ce prix comprend :

- La journée de formation.
- Les pauses-café et le déjeuner
- Les supports pédagogiques.
- L'attestation de suivi de formation.

MÉTHODES

- Présentations et transferts de connaissances.
- Études de cas.
- Séance interactive.

ÉVALUATION

Pré et post tests.

LIEU

Hôtel Le Saint Paul
29 boulevard Franck Pilatte
06300 Nice

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué 15 jours avant l'événement
L'annulation doit être adressée par mail à Christine DECLERCQ c.declercq@niceoevent.com Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de la formation ne donnera lieu à aucun remboursement.

QUESTIONS ?

RÉFÉRENT HANDICAP

Contacter Christine DECLERCQ : c.declercq@niceoevent.com



Programme détaillé et inscription

Uniquement sur notre site : www.niceoevent.com



Enregistrée sous le numéro 11756649275
auprès du préfet de la région Île-de-France

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation